



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/088

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES AUX
COMMISSIONS THÉMATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DE
LA CCM POUR LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 15

Date de convocation : 17 juin 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 juin 2022

Secrétaire de séance : M. Aulanier

Le 23 juin de l'année deux mille vingt-deux à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. FATH	BARBAN Laurent (Maire)	E	Mme PERPIGNAA- GOULARD
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PREVOTEAU
CLAIR Jean-Georges	E		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	E		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	E	Mme SAUNIER	POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	A		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme LAGARDE
BOURRIER Sylviane	E	Mme POLSTER	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	E	M. CLAVERIE	BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme MARTINEZ	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/088

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES AUX
COMMISSIONS THÉMATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DE
LA CCM POUR LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES**

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine,

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L5214-21,

Vu la délibération de la Communauté de Communes de Montesquieu du 16 janvier 2002 décidant l'adhésion à l'UCTOM,

Vu la délibération n°2008/78 du 24 avril 2008 portant renouvellement des membres à l'UCTOM,

Vu la délibération n°2014/40 du 22 avril 2014 portant renouvellement des membres à l'UCTOM,

Vu les statuts de l'UCTOM,

Vu l'arrêté préfectoral n°AP-19-02-20 du 19 février 2020 actant la fin d'exercice des compétences de l'UCTOM au 21 février 2020,

Considérant la démission d'un membre du Conseil municipal de la commune d'Ayguemorte les Graves,

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par la commune,

Considérant l'avis favorable du bureau,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/088

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES AUX
COMMISSIONS THÉMATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DE
LA CCM POUR LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation aux commissions ci-dessous mentionnées :

AYGUEMORTE LES GRAVES			
	COMMISSIONS THÉMATIQUES	TITULAIRE	SUPLÉANT
1	JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	Madame LOUVET	Monsieur BIENSAN
1b	VIE ASSOCIATIVE	Monsieur DUMESNIL	Madame PINSON
2	INFRASTRUCTURES ET VOIRIES	Monsieur GUILLOT	Madame FABRIKEZIS
3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Madame MACKENZIE	Madame FABRIKEZIS
4	PATRIMOINE BÂTI ET RÉSEAUX	Monsieur SAINTONY	Monsieur GUILLOT
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Monsieur SAINTONY	Monsieur GODARD
6	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	Madame FABRIKEZIS	Monsieur GUILLOT
7	SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE	Madame LOUVET	Madame BERNARDES RAMOS
8a	GESTION DES DÉCHETS	Monsieur GODARD	Madame FABRIKEZIS
8b	RÉGIMES HYDRAULIQUES	Madame FABRIKEZIS	Madame PINSON
9	FINANCES	Madame TALABOT	Madame FABRIKEZIS

UCTOM	
TITULAIRE	SUPLÉANT
Monsieur GODARD	Madame PINSON

- Confie le soin au Président de la Communauté de communes d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 23 juin 2022

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement



Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-243301264-20220623-2022_088-DE

